

ce qu'on avoit eu l'imprudenc de faire hazarder au sujet de l'Etablissement des Avocats Consultants par le Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar , fait espérer que vous ferez un pareil usage de celui-ci. Vous pouvez être assuré qu'il ne sera pas moins applaudi, & qu'on verra avec encore plus de satisfaction dans cette occasion , votre exactitude sur la vérité , dont le Public attend cette marque.

L'on a été extrêmement étonné à Nancy , non pas de trouver un éloge de Mr. de Virai qui en mérite de très-grands , mais un discours injurieux aux Avocats de la cause, & en général à toute la Magistrature & à toute la Noblesse de Robe.

Ce qu'il y a d'injurieux contre les Avocats , est d'affecter de dire , que cette cause fut assez solitaire pendant leurs plaidoiries , pour en faire concevoir une idée médiocre. Elle fut au contraire très-suivie & les audiences très-brillantes. Mais le donneur d'avis a cherché à se venger de la correction qu'il reçut un jour de l'un d'eux , & du zèle qu'un autre a témoigné contre lui par justice en certaines occasions. Le trait qui blesse tous les Magistrats à la fois , est des plus hardis : c'est lorsqu'il loue Monsieur de Virai d'un certain air de Noblesse si rare dans la Magistrature. Cela ne demande point de commentaire , mais toute la Magistrature & le Public en ont été indignés. Le mérite de Mr. de Virai est assez élevé & assez connu pour n'avoir pas besoin d'éloges outrés , ni d'être loué aux dépens de ses confreres. Aussi ce grand Magistrat a-t-il témoigné son mécontentement à ce sujet.

Il est presque inutile de faire remarquer l'ignorance